AUDIT QUALITÉ DE VIE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL ET RISQUES PSYCHOSOCIAUX

DURÉE

INTERVENANT
Formatrice experte en développement des compétences psychosociales

SARL H2 Formation
105 RUE DES MOURETTES, 26000 VALENCE
www.h2formation.fr

contact@h2formation.fr
Tel : 04 86 84 21 13

Enregistrée sous le numéro **84260374026**. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

CONTENU DE LA FORMATION

L’audit en Qualité de Vie et Conditions de Travail (QVCT) vise à évaluer le bien-être des salariés de l'entreprise, identifier les points d'amélioration, et proposer des recommandations concrètes pour améliorer leur quotidien professionnel.

ÉTAPES DE L'AUDIT :

1. DIFFUSION DU QUESTIONNAIRE ANONYME :

- Un questionnaire anonyme sera distribué à l’ensemble des salariés via Google Forms

- Le questionnaire couvrira divers aspects de la QVCT et des RPS, tels que le cadre de travail (environnement, ergonomie, ambiance), la relation au temps (charge de travail), les valeurs de l'entreprise, le management, la nature du travail (sens, intérêt), la rémunération, les relations sociales, la cohésion, le niveau de stress et de bien-être

- Les réponses anonymes garantiront la confidentialité et encourageront les employés à s’exprimer librement et honnêtement

2. ANALYSE DES RÉPONSES :

- Une fois les réponses collectées, une analyse approfondie sera réalisée pour identifier les tendances, les préoccupations majeures, et les domaines nécessitant une attention particulière

3. RESTITUTION ET RECOMMANDATIONS :

- Un rapport détaillé sera préparé, incluant les résultats de l'analyse et des recommandations spécifiques et actionnables.

- Une réunion de restitution sera organisée avec l'entreprise pour présenter les conclusions de l’audit

- Des suggestions concrètes seront fournies pour améliorer les conditions de travail et le bien-être des salariés, avec des priorités et des échéances proposées.